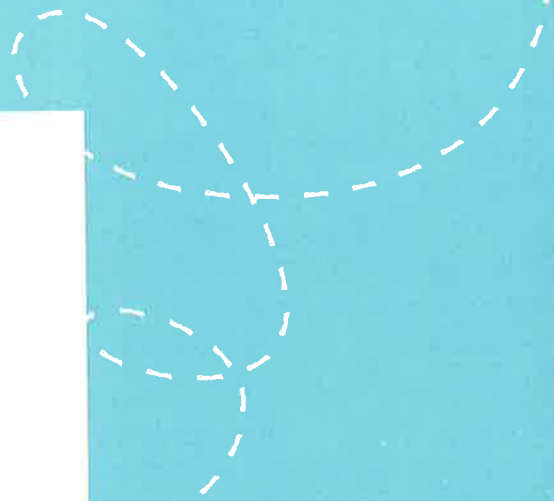
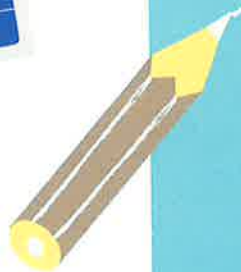


LE PROJET  
ÉDUCATIF





## 4 - SUIVI ET ÉVALUATION DES STAGIAIRES

Le suivi des stagiaires doit les aider à réussir, à acquérir une qualification ou les compétences du métier et à construire (ou consolider) un projet professionnel.

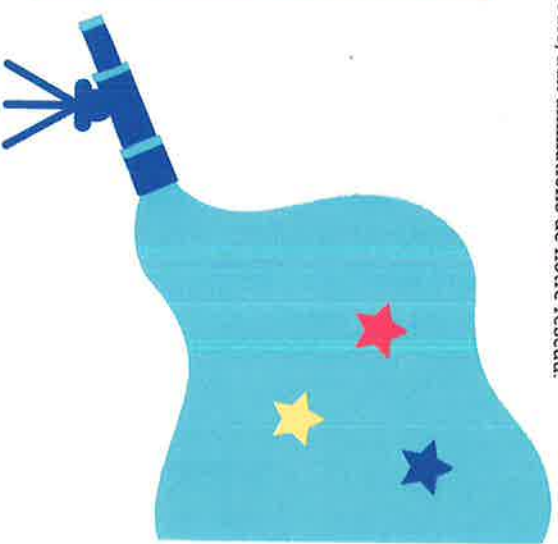
Les démarches d'évaluation comme les critères d'appréciation sont toujours expliquées aux stagiaires en début de stage.

Pour le suivi des stagiaires, le responsable de la formation et son équipe évaluent la progression de chaque stagiaire, suivant les critères établis au début de la formation. Les avis des différents formateurs et des tuteurs sont pris en compte. Le responsable de la formation organise des entretiens individuels en cours de stage pour aider le stagiaire dans sa démarche d'apprentissage et lui présente en fin de formation les appréciations et mentions formulées à son égard.

L'Ifac accompagne les stagiaires par un suivi individuel des formations. Nous proposons aux stagiaires un accompagnement personnalisé vers l'emploi. Dans la suite de son parcours professionnel, le stagiaire, par son adhésion à l'Ifac, peut bénéficier des ressources de l'association et d'un accès privilégié à des formations complémentaires, à notre réseau d'employeurs, aux animations de notre réseau.

### CETTE LOGIQUE NOUS AMÈNE À :

- mobiliser notre réseau afin de répondre autant que possible aux offres comme aux demandes d'emploi.
- assurer et répondre aux demandes de conseils d'orientation ou de suivi de carrières.
- créer les conditions nécessaires pour assurer une fonction de ressource pour les décideurs et professionnels (documentation, assistance, conseil).



L'Ifac se soumet régulièrement à une démarche d'amélioration de la qualité de ses formations, en s'appuyant notamment sur le référentiel de l'OPQF et sur ses habilitations ministérielles.



### 3 - DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Les contenus et méthodes sont choisis pour répondre aux objectifs d'apprentissage. Ils respectent le référentiel de formation et font appels à des méthodes actives alliant l'efficacité pédagogique à la motivation et à la sérénité de chaque stagiaire.

#### PARMI LES PRINCIPES ESSENTIELS À RESPECTER :

- des pédagogies actives qui mettent le stagiaire en situation d'acteur et d'apprenant ;
- une pédagogie différenciée qui adapte les méthodes à l'environnement, à l'aptitude et au niveau des stagiaires et qui repose sur un temps organisé pour « apprendre à apprendre » ;
- des parcours de formation individualisés pour permettre à chacun d'identifier ses besoins et les points à travailler ;
- des temps de transmission, de recherche, d'expérimentation, de travail personnel et/ou collectif ;
- en appliquant l'alternance théorie / pratique ;
- en favorisant les échanges entre stagiaires, stagiaires et partenaires, stagiaires et institut de formation.

NOTRE OBJECTIF N'EST PAS QUE LE STAGIAIRE «SACHE TOUT».  
MAIS QU'IL AIT LES MOYENS DE «TOUT TROUVER».

L'apprentissage théorique est complété par une réappropriation des acquis en situation pratique. Ces stages doivent permettre aux stagiaires d'étendre leur champ de connaissances, et d'appréhender avec plus d'acuité les réalités de fonctionnement in situ au travers des actions quotidiennes menées dans les établissements d'accueil.  
Une étroite collaboration doit exister entre le responsable de la formation et la structure d'accueil ; le rôle formateur du tuteur de stage est fondamental et complémentaire.

1. Nos objectifs fondamentaux	06
2. Les piliers de notre politique éducative	08
3. Les accueils collectifs de mineurs	12
4. Les espaces d'accueil de la jeunesse	20
5. Les espaces d'animations sociales, culturelles et territoriales	26
6. Les formations	30



## SECURITE

- Garantir la sécurité physique, affective et morale de tous.
- Sécuriser les lieux, les sites et les interventions.
- Fixer un cadre clair et structurant pour les stagiaires et les usagers.
- Garantir la posture éducative et positive des équipes.
- S'assurer de la qualité des contenus, de l'organisation et de la méthode.



ET

## BIENVILLANCE ET BIEN FAISANCE

- Être disponible et attentif.
- Être congruent. Dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit.
- Mettre en place une culture du dialogue, du respect de la personne et de la compensation du jour.
- Associer en permanence écoute, exigence et bienveillance.
- Garantir la primauté de l'intérêt général comme de la relation pédagogique et professionnelle.



ET

## ACCOMPAGNEMENT

- Evaluer chaque étape de la formation et du projet.
- Alterner théorie et pratique sur nos stages (groupement, rationalité, mise en situation).
- Accompagner chacun dans son parcours par la formation continue et une démarche de progrès.
- Travailler en cohésion avec l'accompagnement, la communauté éducative et les acteurs locaux.



ET

## LIBRE ARBITRE

- Stimuler la découverte, la réflexion et la connaissance des différences.
- Privilégier le dialogue, la concertation, le partage des idées.
- Interdire tout forme d'autoritarisme et de prosélytisme au sein de nos interventions.
- Promouvoir les situations permettant d'épanouir, d'évaluer et de progresser.



ET

## INITIATIVES

- Favoriser la participation de tous aux activités, aux projets, à la vie locale.
- Rendre chacun acteur de ses apprentissages et de son développement personnel.
- Susciter l'émergence des projets et de la prise de position.
- Encourager l'engagement.



ET

## CITOYENNETE

- Promouvoir les valeurs de la République et la laïcité.
- S'interdire toute discrimination et toute prise de position politique ou religieuse, dans un esprit de respect mutuel, d'ouverture, de pluralité.
- Garantir l'égalité femmes-hommes.
- Escarter toute action validant la cohésion sociale, l'apprentissage de la citoyenneté et de la solidarité.



ET

## RESPONSABILITE

- Rendre chacun responsable de ses actes, de ses moyens et de ses résultats.
- Préparer à la prise de responsabilité, à l'exercice de ses devoirs et de ses obligations, à l'engagement.
- Garantir la liberté de penser, de dire et d'agir.



**LES FORMATEURS SONT LES GARANTS DU RESPECT :**

- du règlement intérieur,
- des personnes et des lieux : attitudes correctes envers toutes personnes en présence, respect des locaux et du matériel,
- des programmes (contenus et temps planifié),
- des rythmes de travail, des horaires, des temps de pause

**La pédagogie, les méthodes employées visent à rendre les stagiaires acteurs de leur propre évolution et de leurs progrès.**

Les formateurs doivent adopter une attitude à la fois bienveillante et facilitatrice, et porter une exigence et d'analyse critique sur les réalisations rendues. Ils doivent montrer une capacité d'adaptation au public (savoir « reconnaître » le public, cerner ses caractéristiques et ses besoins), un sens de l'écoute, un respect de la demande des stagiaires.

La relation formateur / stagiaire est fondée sur un contrat de formation défini dans un cadre d'apprentissage. Ce contrat exclut les prises de position politiques, idéologiques, philosophiques et religieuses, et toute forme de prosélytisme. Néanmoins, certains sujets les conduisent à mener une réflexion morale, éthique, politique ou stratégique. Leurs prises de position personnelles ne doivent en aucun cas être présentées comme des « vérités » ; au contraire, elles doivent être présentées dans tous leurs aspects, positifs et négatifs, et complétées par une explication et une analyse critique.

L'honnêteté intellectuelle, le sens de la nuance et un esprit d'ouverture constituent une exigence et favorisent l'expression libre de chacun, en confiance et sans risque de culpabilisation.

Enfin, nous visons de façon transversale à l'aisance des stagiaires, à la compréhension de leur liberté de pensée et à leur capacité d'expression.



## LES FORMATIONS

### 2 - SUIVI DES FORMATIONS

Chaque formation se déroule sous l'autorité d'un responsable de la formation. Il assure la coordination pédagogique et l'organisation matérielle et administrative de la formation, dans le respect du projet éducatif de l'Ifac. Il élabore les projets de formation, détermine les objectifs et programmes, compose l'équipe de formateurs, en veillant à la complémentarité des compétences et des personnalités, afin de couvrir l'ensemble des acquisitions nécessaires pour chaque cursus. Il assure le suivi pédagogique, contrôle les prestations et veille au respect de la Charte de formation.

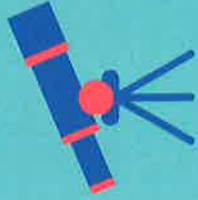
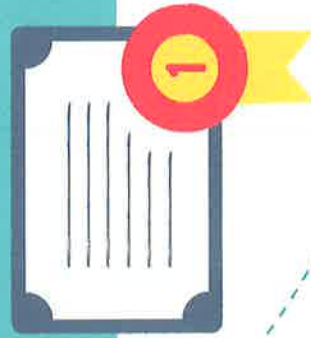
Nos équipes de formateurs auront les aptitudes reconnues pour dispenser de la formation, les compétences dans la matière enseignée et seront des professionnels impliqués dans le champ concerné. Ce sont de préférence des professionnels «de terrain» en capacité de transmettre leur expérience et leur savoir-faire.

Les formateurs doivent posséder la triple compétence qui leur permet d'aborder leur intervention avec une représentation claire de leur mission et un savoir-faire pédagogique :

 **COMPÉTENCE DANS LA MATIÈRE ENSEIGNÉE :**  
maîtriser les savoirs et savoir-faire à transmettre

 **CAPACITÉ PÉDAGOGIQUE :**  
connaissance des méthodes de formation permettant aux stagiaires d'acquiescer rapidement des compétences, de s'approprier les savoirs; capacité à enseigner, à organiser la formation en fonction de la demande, à impulser et favoriser une dynamique de formation.

 **CAPACITÉ RELATIONNELLE :**  
pour créer un climat favorable à l'apprentissage, capacité à travailler en équipe, à animer des groupes de travail et d'échanges.



Nos valeurs puisent leur source dans une approche humaniste de l'individu inscrit dans son environnement économique, naturel et social. Nous voulons créer du lien entre les personnes, entre les générations et entre les territoires. Nous nous attachons à favoriser toutes actions et toutes postures qui préserveront et feront progresser la citoyenneté, le développement durable, la qualité du lien social, l'économie sociale et solidaire.

L'Ifac défend les principes de liberté, de laïcité, d'égalité, de fraternité et les valeurs de la République. Elle s'interdit toute discrimination et toute prise de position politique ou religieuse; elle intervient en tout lieu dans un esprit de respect mutuel, d'ouverture, de pluralité.

L'Ifac se positionne en mouvement d'éducation populaire, en complément de l'École et de la famille.

Nous nous adressons à l'ensemble de la population. Le projet éducatif de l'Ifac se base sur les principes de mixité sociale et d'égalité des droits et des chances. En effet, tout personne en situation de handicap, a le droit d'être inclus en milieu ordinaire dans les structures d'accueil et de loisirs. La mixité sociale (personne en situation de handicap ou non) a ainsi plusieurs visées :

- dans un premier temps, elle permet d'avoir une meilleure acceptation de la diversité et d'acquiescer des valeurs telles que le respect et l'entraide.
- dans un deuxième temps, chacun va apprendre de l'autre et de ses différences. C'est une formidable motivation.

Nos actions visent à l'émancipation, au développement personnel, à l'engagement altruiste, à l'inclusion et à l'insertion sociale ou professionnelle de tous. Elles devront accompagner la personne dans sa capacité de choix et dans l'affirmation de son libre-arbitre.

# NOS OBJECTIFS FONDAMENTAUX

## 1 - CITOYENNETÉ ET LIEN SOCIAL

Notre première volonté est de réunir les conditions de la citoyenneté. La citoyenneté donne aux membres de la Cité les espaces de leur liberté, tout leur fixant des règles fortes pour vivre ensemble. Le citoyen est ainsi, pris dans une complexité qui est à la fois la clé de sa liberté individuelle et celle des libertés collectives.

- ÊTRE CITOYEN, C'EST SE SENTIR EN CAPACITÉ D'AGIR.
- ÊTRE CITOYEN, C'EST SE SENTIR RECONNU DANS SA SINGULARITÉ.
- ÊTRE CITOYEN, C'EST AUSSI S'INSCRIRE DANS UN ENSEMBLE SOCIAL ET D'EN ACCEPTER LES RÈGLES.

## 2 - LA LAÏCITÉ, UNE APPROCHE ACTIVE

### DE LA FRATERNITÉ

L'Ifac affirme son engagement pour les Droits de l'Homme et de l'Enfant et reconnaît la laïcité comme un principe fondamental de liberté sans autres limites que le respect de l'ordre public. La fraternité en est autant la condition que la résultante en diminuant les inégalités tout en préservant ce qui est précieux dans la différence.

Les actions de l'Ifac doivent permettre de créer des espaces de vivre-ensemble, dans lesquels les personnels seront emprunts d'un esprit d'ouverture, de bonne intelligence, d'entente et de fraternité. Ces règles garantiront l'impartialité et l'égalité de traitement des usagers, quelles que soient leurs convictions, leurs croyances et leur degré d'autonomie. Elles assureront à chacun la liberté de conscience et d'expression tout en protégeant chacun de tout forme de prosélytisme et de pression.



## 1 - L'ÉLABORATION DES FORMATIONS

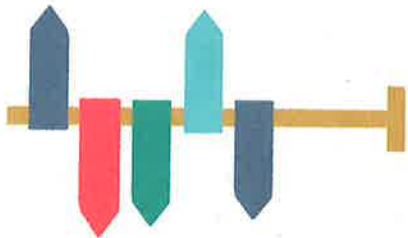
NOS FORMATIONS SONT CONÇUES POUR SATISFAIRE LES CRITÈRES SUIVANTS :

- ✓ Respecter les exigences du code du travail, des normes de qualités en vigueur, de la convention collective des organismes de formation et le cadre réglementaire de la formation concernée et/ou du diplôme préparé.
- ✓ Préparer des techniciens dont la compétence doit être reconnue, sachant s'investir dans leur métier, au sein des collectivités locales, du tissu associatif ou des entreprises, et toujours au service des populations.
- ✓ Prendre en compte les pré-acquis, les expériences, les besoins et les capacités d'assimilation de chaque stagiaire, notamment en adoptant des démarches d'individualisation des parcours de formation.
- ✓ Répondre à un besoin local ou régional identifié, avec de réelles possibilités d'emploi recensées pour les futurs stagiaires, notamment auprès du réseau de partenaires tissé autour de l'Ifac.
- ✓ Être adaptées aux réalités du terrain (nos formations, doivent suivre l'évolution de la profession et du contexte socio-économique et culturel). Pour cela, la participation (tant pour les contenus que pour les méthodes) des professionnels de terrain accueillant les stagiaires en stages pratiques ou les employant à l'issue de la formation est essentielle.
- ✓ Comporter, afin d'être pragmatique, une alternance théorie / pratique. Celle-ci ne doit pas être une succession de temps théoriques et de temps pratiques mais une interactivité constante entre les uns et les autres. Nos formations peuvent être effectuées en continu, en alternance ou en alternée.

CHACUNE DE NOS FORMATIONS EST PRÉSENTÉE DANS UN PROJET DE FORMATION (CONFORME AU RÉFÉRENTIEL MÉTIER ET DE COMPÉTENCES) PRÉCISANT :

- Les objectifs à atteindre, concrets et contextualisés,
- La pédagogie mise en place, (comment une dynamique de projet permettra aux stagiaires d'optimiser leurs compétences professionnelles, de mettre en relation leurs pratiques et de personnaliser leur propre parcours),
- Les démarches d'évaluation (comment mesure-t-on les progrès à effectuer, les obstacles, et comment procède-t-on aux réajustements).

# LES FORMATIONS



LES FORMATIONS DE L'IFAC. PROFESSIONNELLES, VOLONTAIRES OU CITOYENNES, ONT POUR OBJECTIF :

- de permettre aux stagiaires d'acquérir les savoir, savoir-faire, liés au domaines enseignés, en leur permettant d'exercer leur activité de façon volontaire, professionnelle, autonome et sécurisée au regard des référentiels de compétences
- d'obtenir les qualifications et/ou certifications inhérentes aux formations suivies
- d'accompagner et de stimuler les évolutions du marché de l'emploi, et ainsi de répondre aux besoins des employeurs (notamment de nos adhérents).
- de se réaliser personnellement et/ou professionnellement.

Nos formations sont des étapes dans des parcours professionnels ou de vie. Elles contribuent à l'enrichissement des parcours par la (re)dynamisation et la (re) mobilisation des capacités ainsi que par l'acquisition de nouvelles compétences et de diplômes.

POUR CELA, NOUS DEVONS PERMETTRE À NOS STAGIAIRES DE :

- se situer en acteurs de leur développement : identifier leurs objectifs personnels et professionnels, leurs objectifs d'apprentissage ;
- participer à la construction de leurs parcours de formation individualisés (notamment par une bonne appropriation des dynamiques d'alternance)
- identifier leurs potentiels, afin de les transformer en capacités opérationnelles
- se réaliser par l'insertion dans la vie professionnelle
- obtenir une reconnaissance de leurs acquis
- se préparer à passer avec succès et sérénité leurs épreuves de certification ou diplômes.

Apprendre en situation de travail permet d'allier « réussir » et « comprendre » en transformant les expériences professionnelles en connaissances généralisables et transférables.

## 3 - LA RESPONSABILISATION DE L'INDIVIDU POUR SON ENGAGEMENT

Pour s'engager, il est nécessaire de se sentir utile, reconnu et inclus. Il faut s'estimer en capacité de porter un message, une idée, une force ou de donner de son temps. S'engager, c'est prendre ses responsabilités pour soi et/ou pour les autres. S'engager et prendre des responsabilités, ce sont toujours des démarches altruistes de progrès.

L'IFAC PRIVILÉGIE LA RESPONSABILISATION EFFECTIVE DE SES USAGERS ET DE SES BÉNÉFICIAIRES :

- Permettre à chacun de se découvrir, de participer à la vie du groupe et de la société,
- Permettre à chacun de proposer des améliorations, un mieux-vivre et un accroissement de la qualité de la vie,
- Favoriser l'adhésion à des objectifs librement élaborés d'après les besoins et les aspirations des individus et des groupes,
- Vivre en relation avec d'autres personnes, dans l'acceptation et le respect de chacun, de ses valeurs et de ses croyances, de ses handicaps comme de ses singularités,
- Donner l'occasion à chacun d'exercer sa liberté et de se situer dans le cadre de référence de la société française.



Enfin, notre regard sur une société en mouvement, sur les risques qu'elle contient mais aussi sur les opportunités qu'elle offre, nous convainc de revendiquer une volonté d'ouvrir des espaces, de provoquer de l'enthousiasme, de l'ouverture et de la confiance.

L'enthousiasme est le moteur du plaisir, de l'étonnement et de la curiosité. La curiosité est le moteur de l'apprentissage et du développement de soi. Le développement de soi est le moteur de l'intérêt à l'autre, du lien social et de l'équilibre personnel.



# LES PILIERS DE NOTRE POLITIQUE ÉDUCATIVE

À partir de ces axes définis, le projet éducatif de l'ifac définit quatre piliers majeurs déclinés ensuite en objectifs opérationnels, mesurables et applicables à l'ensemble de nos usagers, de nos activités et de nos personnels.

## 1 - GARANTIR SÉCURITÉ ET BIENVEILLANCE

La sécurité et la bienveillance sont les actes premiers de notre relation aux usagers et le préalable au développement de tout projet. Elles sont les conditions de la sécurité physique, affective et morale dans laquelle chacun doit pouvoir évoluer.

### LA SÉCURITÉ



- Sécuriser les lieux, les sites et les interventions
- Fixer un cadre clair et structurant pour les stagiaires et les usagers.
- Garantir la posture éducative et positive des équipes.
- S'assurer de la qualité des contenus, de l'organisation et de la méthode.
- Garantir la sécurité physique, affective et morale de tous.

### LA BIENVEILLANCE



- Être disponible et attentif.
- Être congruent : dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit.
- Mettre en place une culture du dialogue, du respect de la personne et de la compréhension de l'autre.
- Associer en permanence écoute, exigence et bienveillance.
- Garder la primauté de l'intérêt général et de la relation pédagogique et professionnelle.

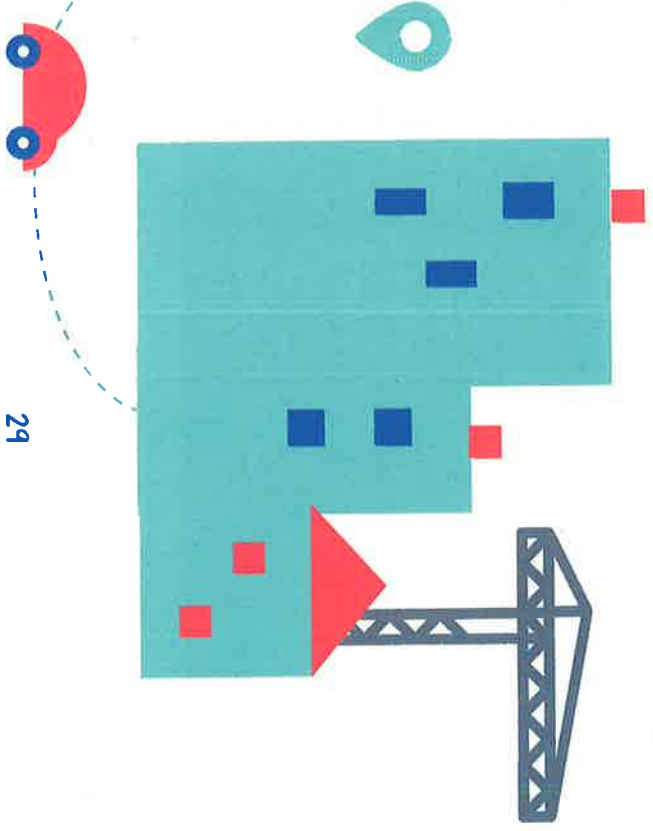
### DES ESPACES D'ACTIVITÉS ET D'ANIMATION

L'offre d'activités doit être variée afin de convenir au plus grand nombre. Les activités peuvent être sociales, linguistiques, musicales, sportives, scientifiques, créatives, récréatives, scéniques, radiophoniques, etc. ; la seule limite est celle de la compétence des intervenants et le devoir de qualité que nous devons au public que nous accueillons.

La culture doit être au cœur du projet d'animation. Elle est un vecteur de découverte, d'échange, de richesse et d'ouverture à l'autre.

### DES ESPACES DE CONVIVIALITÉ

Nos équipements organisent les temps collectifs conviviaux fréquents aux côtés des habitants : fête de quartier, fête des voisins, repas canadien, sorties, potagers partagés... Nos centres d'animation travaillent en partenariat avec les acteurs du territoire et participent à l'animation des quartiers. Accueil, sourire, partage et vivre ensemble.





## ACCUEIL ET SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE

Nous accompagnons le développement de la vie associative locale.

Les associations, sous réserve des règlements intérieurs spécifiques, peuvent domicilier leur siège social ou exercer leurs activités, voire tenir des permanences dans le respect des principes de pluralisme, de neutralité et de libre choix que doivent respecter les usagers. Ce partenariat associatif doit prendre la forme d'un soutien et d'une aide aux projets des partenaires qui ne présentent aucun caractère ésootérique, politique ou religieux dans leur objet statutaire. Il doit par ailleurs s'intégrer dans le projet spécifique de chaque centre.

## DES VECTEURS D'INITIATIVES ET DE PROJETS

L'organisation d'espaces collaboratifs dédiés à la co-construction de projets, jusqu'au coworking :

- Accompagner les projets ou amorces de projets, sur tous les sujets : culture, économie, sport, vie associative, vacances... projets individuels ou collectifs.
- Soutenir la concrétisation des projets, dans toutes les étapes : du soutien aux démarches administratives à la méthodologie de projets, la recherche de financement ou de partenaires.

## DES ESPACES DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Nous gérons nos sites en appui avec un conseil des usagers comportant des membres représentant des acteurs de quartier. Ce conseil est un espace d'information, de concertation et d'implication sur le fonctionnement du centre, son projet et l'accompagnement des initiatives.

## 2 - PROMOUVOIR LE LIBRE ARBITRE ET LES INITIATIVES

Nos actions donnent accès à la connaissance, accompagnent la réflexion, le choix et l'argumentation. Elles permettent de prendre des initiatives, de les évaluer et de les ajuster pour apprendre encore. Notre dynamique éducative doit proposer des éléments d'ouverture, d'éveil et de connaissance autant que des temps d'échanges de partage et de confrontation, des idées, des goûts et des aspirations. La construction de chacun passe par la découverte et l'acquisition autant que par l'ouverture et la confrontation aux autres



### LIBRE ARBITRE

- Stimuler la découverte, la réflexion et la connaissance des différences.
- Privilégier le dialogue, la concertation, le partage des idées.
- Interdire tout forme d'endoctrinement et de prosélytisme au sein de nos interventions.
- Promouvoir les situations permettant d'expérimenter, d'évaluer et de progresser.



### INITIATIVES

- Favoriser la participation de tous aux activités, aux projets, à la vie locale.
- Rendre chacun acteur de ses apprentissages et de son développement personnel.
- Susciter l'émergence des projets et de la prise de position.
- Encourager l'engagement.



### 3 - AGIR EN COMPLÉMENTARITÉ ET ACCOMPAGNER

L'ifac n'agit pas seul ; notre mission s'inscrit dans un environnement souvent complexe où cohabitent des enjeux, des méthodes et des actions le plus souvent complémentaires et cohérentes, mais parfois contradictoires ou simplement difficiles à comprendre ou à concilier. Nous avons à prendre en compte le contexte local, à nouer des partenariats solides et efficaces, à comprendre la culture et les usages. C'est par une approche attentive, une pédagogie différenciée, le souci de la cohérence et de la compréhension des apprentissages, autant que des enjeux, que nous pourrions accompagner l'usager dans sa démarche de progrès quelle soit formative ou simplement récréative. Éduquer comme animer consiste à réunir les conditions pour éveiller la curiosité, l'exploration, l'expérimentation, et, ainsi, apprendre et progresser.

#### COMPLÉMENTARITÉ

- Favoriser le travail collectif en faisant intervenir des équipes pluridisciplinaires, composées de professionnels de terrain.
- Travailler en complémentarité avec l'école et la communauté éducative.
- S'appuyer sur le tissu associatif local et les partenaires en veillant à la cohérence territoriale.
- Favoriser l'inclusion sociale, la mixité sociale, l'intergénérationnel, etc.
- Garantir la sécurité physique, affective et morale de tous.

#### ACCOMPAGNEMENT

- Évaluer chaque étape de la formation et du projet.
- Alterner théorie et pratique sur nos stages (pragmatisme, rationalité, mise en situation).
- Accompagner chacun dans son parcours par la formation continue et une démarche de progrès.
- Travailler en cohérence avec l'environnement, la communauté éducative et les acteurs locaux.

#### UN ACCUEIL POUR TOUS

Notre mission consiste à gérer un équipement public de proximité, ouvert et accessible à l'ensemble des populations. Nous prenons en compte toutes les composantes de la population, les aspirations des habitants ; nous veillons à la cohésion sociale. Nous menons une politique éducative en cohérence avec la commune, en direction de tous, sans discrimination

#### UNE DIMENSION FAMILIALE ET PLURI-GÉNÉRATIONNELLE

Nous proposons des lieux d'accueil ouverts à tous, proposant des activités variées à dimension sociale, sportive ou culturelle en fonction des demandes des usagers et des besoins du territoire. Nos activités en direction des enfants et des jeunes sont prioritaires et ont pour thèmes notamment la citoyenneté, la santé, les loisirs, la prévention et l'insertion. Celles en direction des adultes et personnes âgées reposent sur des objectifs de mixité générationnelle et d'animations concertées. Nous veillons particulièrement à assurer un soutien au rôle parental et à la cohésion sociale.

#### MOTEUR DE L'ANIMATION DE LA VIE LOCALE

Nous veillons à la participation des habitants et des usagers, de la définition des besoins, à l'aide à la décision. Nous contribuons au développement du partenariat local par la concertation et la coopération avec le mouvement associatif et toutes les institutions concernées. Nous accompagnons les habitants et les élus dans les projets de qualification urbaine.

#### NOUS FAVORISONS OU SOMMES À L'INITIATIVE :

- d'activités ou services de proximité ;
- de permanences sociales ;
- de élaboration de démarches participatives ;
- d'actions de médiation ;
- de rencontres entre les générations pour favoriser la mixité sociale.

# LES ESPACES D'ANIMATIONS SOCIALES, CULTURELLES ET TERRITORIALES (CENTRES SOCIAUX, MAISON POUR TOUS, CENTRES D'ANIMATION....)

Nos espaces d'animations sociales, culturelles et territoriales ont pour mission l'animation d'un quartier, d'une ville ou d'un territoire. Ils s'appuient sur un diagnostic local conduit par le directeur et son équipe afin d'appréhender les caractéristiques du territoire, ses spécificités et de construire une offre en correspondance avec les besoins de la population.

Nos services sont ouverts à tous, sans distinction d'origine ou d'opinions. Ils assurent une laïcité, et le respect des convictions politiques, philosophiques et religieuses de chacun en phase avec les valeurs de la République et l'ordre public. Les activités proposées sont complémentaires avec celles proposées par les villes et par les associations locales.

## 4 - ÉDUIQUER À LA CITOYENNETÉ ET RESPONSABILISER

La citoyenneté nécessite des rapports sociaux de qualité ainsi que des cadres institutionnels clairs et structurants. La qualité de la relation sociale se joue autant dans le civisme (les relations entre les individus et les institutions) et la civilité (les relations interpersonnelles) que dans le respect de ses droits et de ses obligations.

Il convient, dès lors, de développer chez l'enfant, le jeune et l'adulte, en situation de handicap ou non, la capacité à faire des choix et à les concrétiser, afin de devenir un acteur responsable et tolérant. Le respect des personnes et des biens, l'écoute des autres, l'appréciation des différences sont des sources d'enrichissement mutuel et des préalables à l'esprit d'entraide et l'idée de partage.



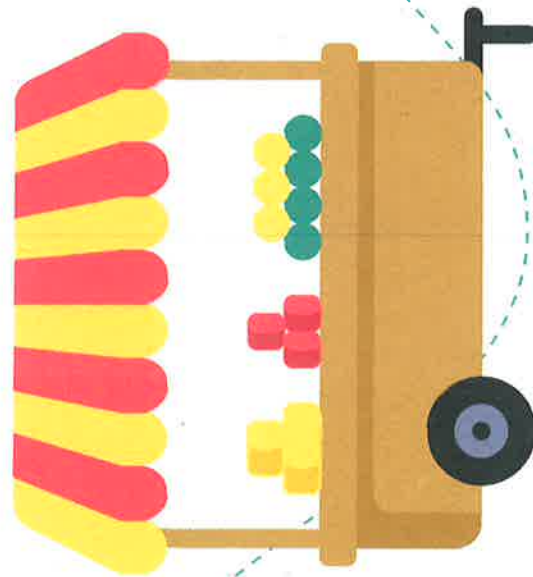
### CITOYENNETÉ

- Prôner les valeurs de la République et la laïcité.
- S'interdire toute discrimination et toute prise de position politique ou religieuse, dans un esprit de respect mutuel, d'ouverture, de pluralité.
- Garantir l'égalité femmes-hommes.
- Conduire toute action valorisant l'inclusion, la cohésion sociale, l'apprentissage de la citoyenneté et de la solidarité.



### RESPONSABILITÉ

- Rendre chacun responsable de ses actes, de ses moyens et de ses résultats.
- Préparer à la prise de responsabilité, à l'exercice de ses devoirs et de ses obligations, à l'engagement.
- Garantir la liberté de penser, de dire et d'agir.



Nos intentions éducatives sont des références autour desquelles doivent se conjuguer tous les temps de développement de la vie et d'actions pluridisciplinaires d'accueil et d'animation en direction des enfants, des jeunes et des familles, dans un souci de continuité éducative permanente. Il exprime notre souci d'offrir à tous l'accès à des loisirs variés, de qualité et sécurisants, à la culture, aux sports, à l'apprentissage, à la promotion sociale et à l'éducation. Les projets pédagogiques de nos structures découleront du "projet éducatif". Ils devront présenter des objectifs évaluable et prévoir des outils d'évaluation, tant quantitatifs que qualitatifs. Les actions mises en place sont pragmatiques et définies de façon concrètes et précises.

# LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS



## PROPOS LIMINAIRE :

Le temps libre est souvent présenté comme une rupture, une parenthèse dans la vie scolaire, familiale et sociale. Or, c'est le temps de l'informel, des vacances, des loisirs, du temps que l'on consacre à soi ou aux autres librement et sans contrainte.

Ce sont des moments privilégiés d'enrichissement, d'écoute, d'échanges, d'apprentissage de la vie collective, d'épanouissement ou de responsabilisation. L'écoute et la prise en compte des besoins des bénéficiaires doivent guider l'adaptation progressive des objectifs. Notre action doit rendre l'enfant ou le jeune, acteur de son développement et de son évolution.

Il nous faut stimuler la curiosité en incitant à la découverte, de l'environnement naturel, culturel et sportif, susciter les vocations, développer l'esprit de citoyen actif et participatif, afin de faire naître une identité, une démarche éducative, la liberté d'expression, le goût de l'effort, la joie de partager, et de pouvoir choisir.

## CHAQUE ACTION CONDUITE AU SEN DE L'IFAC FAVORISERA :

- L'apprentissage de la citoyenneté et de la laïcité
- La connaissance de la nature et la sensibilisation à l'eco-citoyenneté
- La socialisation : le goût de la vie en collectivité et l'esprit de camaraderie
- Le développement personnel (physique et intel-lectuel) par la responsabilisation et la dékrouillardise
- L'esprit d'initiative, d'engagement pour des projets communs, le sens critique et le libre arbitre.
- La connaissance de l'environnement, du territoire et du patrimoine local
- La mixité sociale, l'égalité hommes-femmes,
- Le respect et l'acceptation de la différence : la diversité soit source d'enrichissement, d'échanges, de respect social et de tolérance.



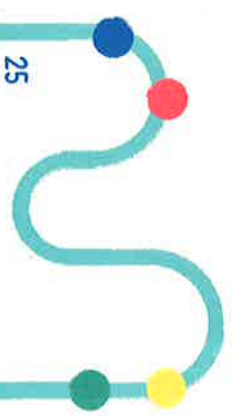
## DÉVELOPPER DES ACTIVITÉS QUI S'INSCRIVENT DANS UNE LOGIQUE DE PROJET

- Inscrire chaque activité dans une logique de projet et de continuité.
- Sensibiliser, découvrir.
- Mise en place de temps forts collectifs et conviviaux
- Travailler sur des moyens d'autofinancer leur action



## FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ESPRIT CITOYEN

- Sens de l'intérêt général et de la responsabilité.
- Engagement au profit de la collectivité.
- Dialogue, concertation, écoute, tolérance, respect des autres et de leur diversité.
- Compréhension et respect des lois, des règles et des institutions.
- Participer aux événements marquants de la culture nationale et locale.
- Bénévolet et engagement.
- Donner une place valorisante et responsabilisante.
- Expression des attentes et réalisation des projets
- Renforcer les liens, privilégier toutes les mixités (sexuelles, sociales et culturelles).



## LES OBJECTIFS POUR UNE DYNAMIQUE ÉDUCATIVE DE LA JEUNESSE

Une approche participative et collective est la clé de la réussite. Cette approche responsabilise et crée un sentiment d'appartenance plus fort au lieu, développe un sens du collectif. Elle donne ainsi la possibilité de travailler à l'échelle du centre, les notions du vivre ensemble et plus largement de citoyenneté. Elle contribue à une meilleure implication des jeunes et à une créativité collective de la part de l'ensemble des acteurs. Elle permettra également de mettre en avant et de valoriser les qualités et compétences de chaque individu.



### S'ENGAGER DANS UN PROJET ÉDUCATIF VOLONTAIRE

- Conduire une démarche participative (organisateur, partenaires, membres de l'équipe d'animation, etc).
- Définir une stratégie de préparation des actions (ex : mise en place de réunions de préparation avant le début des accueils, avec éventuellement des thèmes prédéfinis par l'organisateur).
- Être adapté aux différentes tranches d'âge accueillies.



### INSCRIRE LE JEUNE AU COEUR DU DISPOSITIF

- Favoriser les lieux et les temps de parole, d'expression, d'échanges et de décision, dans le cadre d'une démarche de participation clairement construite.
- Mettre en situation de faire des choix, prendre des initiatives et proposer des activités.



### AIDER LE JEUNE À S'OUVRIR AUX AUTRES ET S'ÉPANOUIR PERSONNELLEMENT

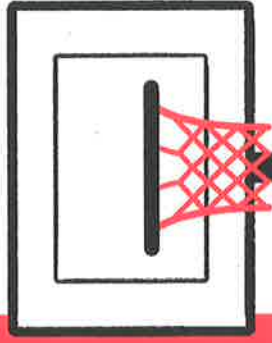
- Accompagner dans la construction d'un tissu relationnel riche.
- Identifier ses goûts, ses choix, ses opinions ; Exprimer sa position.
- Améliorer l'accès à l'information.
- Favoriser et développer les échanges avec les autres.

## 1 - DES POINTS DE PASSAGE ESSENTIELS

À l'opposé d'une consommation d'activités ou d'un saupoudrage de pratiques hétérogènes, notre action éducative sera cohérente, en lien avec les objectifs définis plus haut et permettra de sensibiliser aux activités d'éveil, culturelles, artistiques, ludiques et sportives.



- Développer l'identité de l'enfant dans une optique citoyenne, son implication dans la vie de sa classe, de son école, de son quartier et de sa ville, en favorisant l'expression et la construction d'un point de vue personnel.
- Acquérir des connaissances pratiques dans des domaines souvent nouveaux pour lui : artistique, culturel et patrimonial, scientifique et technique, relatif à la vie quotidienne, sportif, physique et de pleine nature....
- Construire le sens de l'engagement et de la participation à une démarche collective par la menée à bien de projets
- Rencontrer des adultes porteurs de compétences diverses (artistes, artisans, salariés, acteurs associatifs, parents, animateurs, intervenants...) et renforcer le lien intergénérationnel.



## 2 - LES MODALITÉS OPÉRATIONNELLES DU PROJET ÉDUCATIF

### UN PROJET PÉDAGOGIQUE SINGULIER

Le projet pédagogique est le produit de la réflexion du directeur de l'accueil collectif de mineurs et de son équipe d'animation. Ce projet s'inspire d'abord du projet éducatif de l'Ifac et de la collectivité d'implantation. Il prend ensuite en compte les dimensions locales qu'elles soient environnementales, patrimoniales ou sociologiques, afin de donner au projet pédagogique son caractère singulier. Il décline des objectifs généraux et opérationnels clairs. Il fixe en parallèle les critères et les indicateurs d'évaluation. Il intègre dans ses moyens les actions ou temps phares défendus par l'Ifac ainsi que la mise en œuvre du principe de la démarche qualité. Il fixe le rôle et les missions de chacun, notamment le rôle formateur du directeur. Il détermine enfin les règles de vie de l'accueil.

### LES LOCAUX : DES AMÉNAGEMENTS ACCUEILLANTS ET ADAPTÉS

L'adaptation du cadre d'accueil de nos usagers sera réalisée en concertation avec nos commanditaires pour atteindre des objectifs de qualité, de confort, de sécurité, d'adéquation âge, de structure, afin de concevoir des lieux d'accueil, d'éducation, de socialisation, de loisirs et d'animation harmonieux.

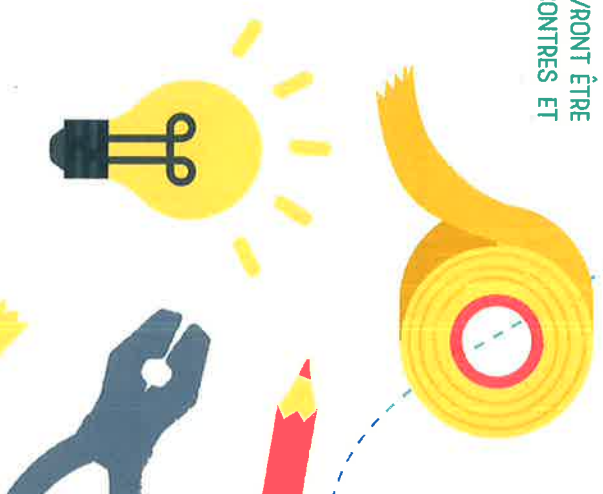
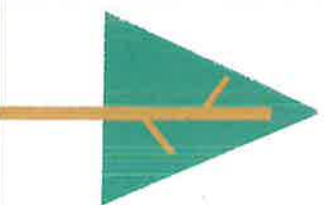
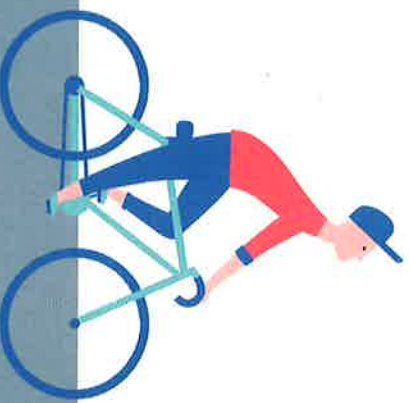
NOS CENTRES D'ANIMATION JEUNESSE DEVRONT ÊTRE  
DES LIEUX D'ACCUEIL, D'ÉCOUTE, DE RENCONTRES ET  
D'ACTIVITÉS.

#### UNE QUATUPLE MISSION :

- Participer à l'expression des capacités des jeunes par un programme d'animations.
- Favoriser l'apprentissage des règles de vie en société.
- Développer l'ouverture et la co-naissance de l'autre.
- Élaborer un projet pédagogique annuel en fonction des besoins des publics concernés.

#### L'ACTION EST DIVERSIFIÉE ET VISE À :

- Proposer un accueil basé sur la convivialité, la diversité, la proximité entre les jeunes, le lien avec les familles et l'environnement,
- Animer une programmation qui sache réunir autour d'événements, de temps et d'actions de découverte ainsi que l'univers des médias tout en travaillant de manière distincte sur les spécificités de chaque groupe.
- Favoriser l'émergence et l'accompagnement des initiatives et de l'engagement des jeunes au sein de dynamiques individuelles, collectives et/ou associatives.
- Organiser et faciliter les rencontres avec le monde professionnel (espaces de co-working ; découverte du tissu économique local...)
- Faire participer les jeunes à l'échange de service et à l'organisation des événements.
- Proposer des activités leur donnant une responsabilité (à des degrés différents) ex : participation aux travaux dans le centre, création d'un mobilier extérieur ou intérieur (pour s'approprier le lieu). (Aménagement de l'accueil et de l'espace cafétéria).
- Proposer un travail étroit avec les collèges et lycées de l'arrondissement.



# LES ESPACES D'ACCUEIL DE LA JEUNESSE

Le phénomène « jeunes » est une question essentielle pour les élus comme pour les populations ; question qui se repose à chaque génération d'ailleurs. Incompréhension, attraction, répulsion, enjeux multiples et multiformes, la question de la jeunesse est incontournable et fondamentale, et au fond tellement à relativiser.

Ce secteur doit couvrir un spectre large : les collégiens, les lycéens, les jeunes actifs, les jeunes couples, les jeunes parents. Les équipes d'animation se doivent d'être en relation avec l'ensemble des partenaires présent sur le territoire.

## QUELQUES POINTS ESSENTIELS :

- La fidélité, le rapport à un référent bien identifié pour que s'installe une confiance qui facilite l'accès à une certaine autonomie, dans les choix comme dans l'accès aux loisirs.
- La professionnalisation constante de l'équipe : faire partie d'un réseau, échanger, s'informer se former pour questionner et faire avancer ses pratiques.
- L'esprit d'initiative et d'innovation en éveil permanent.

Le principe de la confrontation est inhérent à l'animation jeunesse ; il est à accepter et à gérer comme un moyen de construction des personnalités.

## LES BESOINS DE CE PUBLIC PEUVENT ÊTRE DÉFINIS COMME SUIT :

### LES 14 - 17 ANS :

- le besoin de socialisation,
- la multiplication des désirs (toujours plus...),
- le détachement affirmé de la figure familiale,
- le désir d'indépendance et la soif de communication,
- la tentation de militer,

### LES 18 - 25 ANS :

- le besoin d'autonomie et d'émancipation,
- le besoin d'insertion professionnelle et sociale,
- le besoin de se divertir et de se retrouver,
- le besoin de s'engager.

## DES RELATIONS BIENVEILLANTES ET BIENFAISANTES

La bientraitance marque nos intentions et nos actes professionnels : elle vise à promouvoir le bien-être de chacun dans l'environnement immédiat. Cette notion doit guider la mise en place des conditions d'accueil, de sécurité, d'activités, d'échanges et de rencontres pour répondre au mieux aux besoins de chacun. La bientraitance demande aussi des échanges avec les autres acteurs du territoire.

Les règles de vie en collectivité sont présentes pour permettre à chacun de vivre ensemble et de cohabiter en bonne intelligence. Elles posent des limites aux comportements des enfants et doivent être structurantes pour son développement.

En tout lieu et sur tout site, nous devons présenter au public une image de l'animateur basée sur la clarté, l'exigence, l'équilibre, la justice, la cohérence personnelle, la détermination, l'ouverture, la disponibilité et l'écoute.

Cette relation sera caractérisée par la réciprocité, l'interdépendance, une communication claire, le respect mutuel, la prise en compte de l'autre, le dialogue, la confiance, la reconnaissance, l'écoute encore.

L'animateur, et plus généralement l'adulte référent - a une valeur d'exemple au travers de son comportement, de ses postures, de ses modes d'intervention et par la qualité de sa présence. Il est le premier garant du respect des règles de vie collective et de l'harmonie des relations dans les groupes. Il est au service du bon fonctionnement du groupe et de l'épanouissement de chaque individu. Il est le premier ambassadeur de nos volontés éducatives et de notre projet éducatif.

## DES ÉQUIPES FORMÉES ET ENGAGÉES

Encadrées par du personnel diplômé, les équipes d'animation se construisent autour de projets pédagogiques annuels, spécifiques, novateurs et respectueux du projet éducatif pour se donner les moyens de réussir. Elles se doivent d'accompagner l'enfant dans sa structuration personnelle, dans son intégration parmi le groupe, dans son apprentissage à gérer son temps de loisirs, c'est-à-dire, à se construire au sein du corps social. Chaque projet devra être construit dans la continuité et en cohérence avec le projet précédent.

Ce sont les ressources humaines et les capacités de création, d'initiative, d'attention, d'encadrement, d'écoute, d'adaptation, de compréhension, de disponibilité qui seront les qualités primordiales de nos équipes d'animation. Pour cela, nous nous efforçons de favoriser une formation continue de notre personnel, dans le souci d'offrir au public des professionnels de l'animation.

### 3 - L'INCLUSION EN ACM

Les enfants en situation de handicap ont les mêmes besoins et les mêmes attentes que tous les enfants : pouvoir bénéficier d'activités de loisirs, et souhaiter se socialiser sur des temps autres que celui de l'école ou en dehors de centres spécialisés.

Leur intégration n'est pas cependant sans poser quelques questions, même si cette démarche de mixité des publics correspond complètement aux directives de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Accueillir un enfant en situation de handicap représente une fabuleuse opportunité d'aborder les valeurs éducatives et de les faire vivre dans un mode de fonctionnement repense.

Il est nécessaire, dès lors qu'un enfant en situation de handicap est accueilli, de réfléchir aux adaptations que l'organisateur va pouvoir mettre en œuvre que la venue de l'enfant se déroule dans des conditions satisfaisantes pour lui et l'équipe.

Il est tout aussi important de prendre conscience que ces adaptations profitent généralement à tous.

Affirmer la volonté d'accueillir d'un enfant différent dans son projet pédagogique est encore aujourd'hui trop rare.

L'intégration des enfants se heurte très souvent aux questions d'adaptation des locaux avant même qu'une réflexion puisse se mener avec l'équipe accueillante.

Et pourtant, dans chaque équipe, de nombreuses compétences peuvent se mettre en œuvre afin d'accueillir ces enfants pourvu que l'on se pose un certain nombre de questions, que l'on identifie les ressources et non les contraintes, les capacités des enfants et non leurs incapacités.

Dès lors, l'ensemble des éléments constitutifs de notre projet éducatif sentant pour tous les enfants, en situation de handicap ou non.

### 6 - ÉVEIL À LA VIE SOCIALE

La collectivité n'est pas un besoin ; en revanche, la socialisation ou la vie en communauté s'enracine dans l'histoire de l'humanité. L'éveil à la socialisation est un acte éducatif qui part du sentiment de sécurité physique et psychique pour pouvoir s'ouvrir aux autres. La vie de groupe va progressivement accroître la rencontre avec les autres (adultes et enfants), la découverte des règles, le partage, le jeu à plusieurs.... Il nous faut permettre à chaque enfant de s'individualiser tout en l'aidant à la prise de conscience des autres. Il est essentiel de ritualiser la vie collective, avec des temps repères, des temps festifs, des rites et des usages.

La socialisation pose les bases de la citoyenneté, de l'entraide, du partage et de la fraternité.

**LA COMMUNICATION** entre dans cet exercice de construction du lien social. « Nous n'existons que parce que nous sommes reliés aux autres par la parole » écrit Françoise DOLTO. La communication favorise l'échange et la compréhension de l'autre, son écoute. Elle participe aux interactions entre individus ; elle permet aussi de mesurer l'état affectif et émotionnel d'autrui. Elle peut être corporelle, orale, écrite... Elle améliore les échanges entre les individus et évite les malentendus ou les interprétations. Elle permet enfin le développement et l'approfondissement de la réflexion.

**L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE** s'emploiera à parler dans un langage simple et clair pour les plus jeunes, puis de plus en plus élaboré. Des mots sont posés sur les attentes, sur les gestes quotidiens mais aussi sur les émotions. Toutes les activités d'expression seront favorisées.

**POUR LES FAMILLES**, la communication doit soutenir la relation de confiance installée. Il s'agit de s'informer mutuellement, de signaler des événements ou situations, d'accueillir de manière individualisée et attentionnée et de se rendre disponible pour une écoute appropriée. Les temps de transmission, de partage et de participation à la vie de nos établissements sont primordiaux et se déroulent dans la convivialité. Nous favoriserons à cette fin la constitution de Conseils d'établissement, au sein duquel des représentants d'usagers pourront siéger. Ils seront ainsi associés au fonctionnement de la structure, aux actions engagées, à l'enrichissement du projet pédagogique et du règlement de fonctionnement.





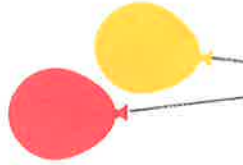
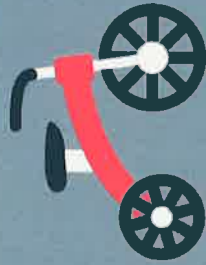
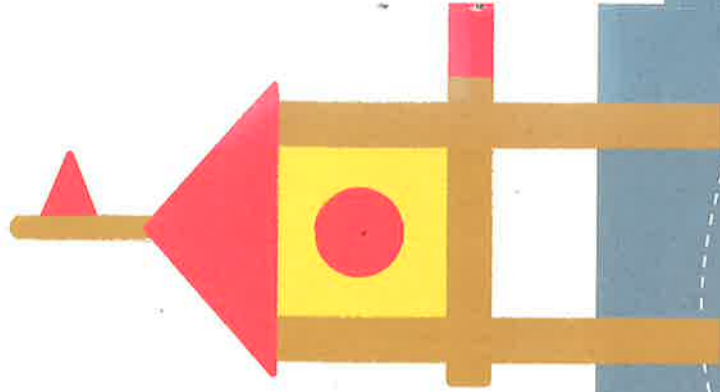
## 5 - LE JEU, UN OUTIL DE BIEN-ÊTRE ET DE DÉVELOPPEMENT

L'ENFANT NE JOUE PAS POUR APPRENDRE.  
IL APPREND PARCE QU'IL JOUE.

— JEAN EPSTEIN

Chaque individu a un développement qui lui est propre, avec des centres d'intérêt singuliers. Le jeu est un outil privilégié pour accompagner chacun dans ses apprentissages et ses découvertes au travers d'activités libres et d'ateliers structurés. Tony LAINE ainsi que Maria MONTESSORI expriment l'importance du libre agir de l'enfant afin qu'il soit acteur de ce qu'il entreprend quand il agit par lui-même. Il élabore, il apprend, il construit, il comprend. Les activités libres doivent être suffisamment variées pour permettre à chaque enfant d'y faire ses expériences : jeux sensori-moteurs, jeux symboliques ou d'imitation, de mimétisme, jeux perceptifs moteurs, jeux de construction, coims médiathèque (livres, musiques, contines), coims doux...

**LES ACTIVITÉS DIRIGÉES** favoriseront les jeux en groupe et la découverte et expérimentations. Ce sont des temps d'apprentissage à partir de consignes simples, de relation privilégiée avec l'adulte, d'information sur le développement psychomoteur. La réalisation est secondaire ; la priorité est placée dans l'exploration et le plaisir du jeu.



## 4 - LES ACTIVITÉS

En accueil collectif de mineurs, ces activités seront proposées à des groupes d'enfants composés selon les normes de l'encadrement du temps périscolaire. Elles seront bâties sur les rythmes de l'année scolaire, par périodes entre deux vacances.

Nous proposons cinq grands pôles :



### LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET DE PLEINE NATURE

Centrées sur l'exercice physique, ces activités permettent autant que possible, dehors et en plein air, de pratiquer des activités physiques et sportives telles que des jeux de coopération, d'opposition, d'orientation, d'équilibre, d'adresse, de stratégie...

Par exemple : Organiser, des ateliers de découverte (si possible avec les clubs locaux).



### LES ACTIVITÉS D'EXPRESSION CULTURELLE ET ARTISTIQUE

Axées sur l'expression et la créativité des enfants, ces activités (arts plastiques, musique, danse, théâtre, cinéma, photo, bd...) servent à éveiller la curiosité, à s'initier aux arts, à les pratiquer et à les comparer. Fonctionnement sous forme d'école des arts, afin que les enfants découvrent et testent avant de poursuivre à titre plus personnel.



### LES ACTIVITÉS CITOYENNES

Placées sous le signe du débat, de l'échange et d'une forme ludique d'éducation « civique », ces activités (lecture, commentaires de l'actualité, débat philo, prévention et santé, sécurité routière, savoir vivre ensemble, découverte de l'histoire locale et du patrimoine, des cultures...) sont des moments d'échanges, de réflexion, de partage sur la vie quotidienne, l'environnement immédiat, les petits bobos, les grandes causes... Autant d'occasions de faire des débats, de s'interroger, de se documenter, de confronter des avis et des opinions, et donc de se forger son opinion, de devenir citoyen.



### LES ACTIVITÉS DE LA VIE PRATIQUE

Tournées vers la débrouillardise et l'apprentissage de gestes simples et de tous les jours, ces activités organisées sous forme d'ateliers s'attachent à décrire les gestes du quotidien en matière de cuisine, de brochage, de jardinage, de couture... Une manière amusante d'aborder les sciences et les techniques mais surtout la transmission intergénérationnelle.



### LES ACTIVITÉS ENVIRONNEMENTALES

Sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge à la connaissance de la nature et aux gestes qui la préservent. Nos établissements portent une démarche écologique aussi bien sur les pratiques de fonctionnements (alimentation, gestion de l'énergie et des déchets, circuits courts...) comme sur les activités proposées (Jardins pédagogiques, éducation à l'écologie, recycl'arts, sensibilisation écologique...). Découvrir la nature pour mieux vouloir la protéger!

